

Conférence XBRL France 2025
Horizons et perspectives :
ESEF & reporting réglementaire
19 novembre 2025

avec le soutien de la



L'usage de l'IA dans le reporting ESG

- Matthieu Garat
- Amelkis
- Membre de XBRL France et Europe



Collecte

Collecte / ENT1 / E1 TX2025-2025.12

ESRS E1 - Changement climatique
E1-5 Consommation et mix énergétiques - généralités

Divulgation de la consommation et du mix énergétiques - généralités [résumé]

Divulgation de la consommation et du mix énergétique [bloc de texte]

Divulgation de la consommation et du mix énergétique [résumé]

Divulgation de la consommation et du mix énergétique [postes]

Options d'affichage

Mode liste Mode tableau Mode modèle Synthèse IA Graphe

	12/2024	12/2025	Année de référence [membre]	12/2030	12/2035	N/N-1
Consommation totale d'énergie liée aux opérations propres	5 724	6 870	5 598	3 937	3 713	20.02 %
Consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles	5 721	6 867	5 595	3 934	3 713	20.03 %
Consommation de combustibles provenant du charbon et des produits du charbon	921	1 202	621	812	811	30.51 %
Consommation de carburant à partir du pétrole brut et des produits pétroliers	210	211	230	180	170	0.48 %
Consommation de carburant à partir du gaz naturel	2 178	2 121	2 172	230	211	-2.62 %
Consommation de carburant provenant d'autres sources fossiles	1 200	1 212	1 271	1 500	1 421	1.00 %
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de refroidissement achetée ou acquise à partir de sources fossiles	1 212	2 121	1 301	1 212	1 100	75.00 %
Pourcentage des sources fossiles dans la consommation totale d'énergie	99.95 %	99.96 %	99.95 %	99.92 %	100.00 %	0.01 %
Consommation totale d'énergie provenant de sources nucléaires						0.00 %
Pourcentage de la consommation d'énergie provenant de sources nucléaires dans la consommation totale d'énergie	0.00 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %
Consommation totale d'énergie provenant	3	3	3	3	0	0.00 %

Vue collecte tagguée

AMELKIS Inline Viewer

Highlight XBRL Elements

	12/2024	12/2025	Année de référence [membre]	12/2030	12/2035	N/N-1
Consommation totale d'énergie liée aux opérations propres	5724	6870	5598	3937	3713	20.02 %
Consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles	5721	6867	5595	3934	3713	20.03 %
Consommation de combustibles provenant du charbon et des produits du charbon	921	1202	621	812	811	30.51 %
Consommation de carburant à partir du pétrole brut et des produits pétroliers	210	211	230	180	170	0.48 %
Consommation de carburant à partir du gaz naturel	2178	2121	2172	230	211	-2.62 %
Consommation de carburant provenant d'autres sources fossiles	1200	1212	1271	1500	1421	1.00 %
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de refroidissement achetée ou acquise à partir de sources fossiles	1212	2121	1301	1212	1100	75.00 %
Pourcentage des sources fossiles dans la consommation totale d'énergie	99.95	99.96	99.95	99.92	100.00	0.01 %
Consommation totale d'énergie provenant de sources nucléaires						0.00 %
Pourcentage de la consommation d'énergie provenant de sources nucléaires dans la consommation totale d'énergie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 %
Consommation totale d'énergie provenant de sources renouvelables	3	3	3	3	0	0.00 %
Consommation de carburant provenant de sources renouvelables	1	1	1	1		0.00 %
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis à partir de sources renouvelables	1	1	1	1		0.00 %
Consommation d'énergie renouvelable non combustible autoproduite	1	1	1	1		0.00 %

+
-
≡

Fact Properties

Concept

- (esrs) Consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles
The value should be presented in MWh.

Dimensions

Actuellement déclaré, référence, jalons ou années cibles [axe]

2030 [membre]

Properties

Date 1 Jan 2025 to 31 Dec 2025

Fact Value 39.3400 pure

Accuracy 4

Scale hundredths

Change No prior fact in this report

Entity [LEI]

Concept esrs:EnergyConsumptionFromFossilSources

< 1 of 1 >

References

ESRS

Name ESRS

Number E1

Paragraph 37

Subparagraph a

Narratifs générés

Collecte / ENT1 / E1 TX2025-2025.12

ESRS E1 - Changement climatique
E1-5 Consommation et mix énergétiques - généralités

Divulgation de la consommation et du mix énergétiques - généralités [résumé]

▼ Divulgation de la consommation et du mix énergétique [bloc de texte]

Divulgation de la consommation et du mix énergétique [résumé]

► Divulgation de la consommation et du mix énergétique [postes]

Générer la synthèse AI

Mode liste Mode tableau Mode modèle Synthèse IA Graphe

Divulgation de la consommation et du mix énergétique [postes]

Le rapport présente une analyse détaillée de la consommation énergétique totale liée aux opérations propres, répartie entre les années de référence 2024, 2030 et 2035. Pour 2024, la consommation totale est de 5724 unités, augmentant à 6870 en 2025, puis oscillant entre 5598, 3937 et 3713 selon les échéances. La consommation provenant exclusivement de sources fossiles reste majoritaire, atteignant quasiment 100 % (environ 0,999) sur toutes les périodes, tandis que celle issue de sources nucléaires est nulle. La consommation d'énergie renouvelable demeure marginale, avec seulement 3 unités en 2024 et 2030, et s'annulant en 2035, représentant moins de 0,1 % de la consommation totale.

L'intensité énergétique des secteurs à fort impact climatique, mesurée en consommation par chiffre d'affaires net, diminue de 0,56 en 2024 à 0,49 en 2030 et tend vers zéro en 2035, indiquant une amélioration progressive de l'efficacité énergétique. Le chiffre d'affaires total varie de 4838 en 2024 à 4233 en 2025, remontant à 5700 en 2030 puis à zéro en 2035, suggérant des projections très variables selon les scénarios. La répartition du chiffre d'affaires entre secteurs à fort impact climatique et autres est équilibrée, autour de 2100-2800 unités.

Narratif taggué

AMELKIS Inline Viewer

Highlight XBRL Elements

La consommation totale d'énergie liée aux opérations propres atteint 5724 en 2024 et est prévue à 6870 en 2025. L'année de référence 2025 affiche une consommation de 5598, avec des objectifs à 3937 pour 2030 et 3713 pour 2035. La consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles représente quasiment la totalité de la consommation énergétique, avec 5721 en 2024, 6867 en 2025, et des valeurs prévues à 5595 (référence), 3934 pour 2030 et 3713 pour 2035. Le pourcentage des sources fossiles par rapport à la consommation totale est proche de 3 en 2024 et 2025, et elle diminue à zéro pour 2035. Le pourcentage des sources renouvelables dans la consommation totale reste très faible, inférieur au 0,001, avec un pic pour 2030. L'intensité énergétique des activités dans les secteurs à fort impact climatique, mesurée par la consommation totale d'énergie par chiffre d'affaires net, s'élève à environ 0,56 en 2024, en baisse à environ 0,50 en 2025, avec un objectif à 0,49 pour 2030 et valeur nulle prévue pour 2035. Le chiffre d'affaires total décroît légèrement de 4233 en 2025. Pour 2025, l'année de référence affiche 5700 en 2030 et une absence de revenus prévue pour 2035. La consommation de combustibles fossiles est répartie entre charbon (211), gaz naturel (1212). La consommation d'électricité, chaleur, vapeur ou refroidissement achetés et issus de sources fossiles est de 2717 en 2024, avec une légère baisse en 2025 avant une hausse attendue pour 2030, tandis que les activités hors secteurs à fort impact climatique affichent une stabilité relative.

Fact Properties

Concept

- (esrs) Consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles
The value should be presented in MWh.

Properties

Date	1 Jan 2025 to 31 Dec 2025
Fact Value	68.6700 pure
Accuracy	4
Scale	hundredths
Change	20.0% increase on 1 Jan 2024 to 31 Dec 2024
Entity	[LEI]
Concept	esrs:EnergyConsumptionFromFossilSources

< 1 of 1 >

References

ESRS

Name	ESRS
Number	E1
Paragraph	37
Subparagraph	a
Section	E1-5
URI	https://xbrl.efrag.org/e-esrs/esrs-set1-2023...
RelatedAR	AR 33, AR 32
ReferenceType	Main
MandatoryData	mandatory subject to MA

AMELKIS XBRL

3.2.2.2. Politiques en matière de pollution

E2-1 - Politiques en matière de pollution

En tant qu'acteur majeur de la santé, Sanofi s'engage à protéger l'environnement en traitant les impacts de ses activités et de ses produits par ses efforts de conservation de l'eau et de l'énergie, et par la réduction de ses émissions, de ses effluents et des déchets de toutes ses activités industrielles, de recherche et développement, et commerciales. Cet engagement est pleinement intégré dans sa politique Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), définie par son département HSE, validé par la Direction et signée par le Directeur Général. La politique HSE est un élément fondamental du système de gestion HSE, qui est adapté aux défis et aux activités propres à Sanofi.

Ce système de gestion porte sur l'ensemble des activités concernées, comprend un cadre de référence et un programme d'audit interne et de revue de performance pour l'ensemble des sites. Figurent notamment parmi les exigences environnementales la gestion des eaux usées, la gestion des déchets, le contrôle des émissions atmosphériques, la prévention des déversements et des rejets, et l'évaluation de l'impact environnemental.

Durabilité

3.2. Information environnementale

3.

Toutes ces exigences, avec d'autres, visent à prévenir et à atténuer les impacts négatifs liés aux émissions potentielles de produits chimiques dans l'environnement (l'air, l'eau, le sol) et à prévenir les incidents et les situations d'urgence. La politique de Sanofi va au-delà de ses IRO matériels.

Le système de gestion HSE de Sanofi a été évalué et certifié conforme aux critères ISO 14001:2015 pour les activités suivantes, effectuées dans les entités commerciales : recherche, développement, production, centres de distribution et fonctions d'appui connexes.

Les activités de recherche et développement, de fabrication, de stockage et de transport de matières premières, de produits et de déchets, comportent divers risques d'impacts potentiels sur l'environnement et la santé humaine liés aux rejets de produits chimiques ou de pathogènes biologiques. Sanofi a déployé plusieurs plans d'action afin de limiter ces impacts, de garantir le respect de la réglementation et des directives internes et d'anticiper l'impact des réglementations nouvelles et émergentes relatives aux rejets dans l'environnement, dans tous les pays où elle est présente. Sanofi travaille également sur l'impact de ses médicaments après usage par les patients.

Des résidus de médicaments (RM) peuvent se retrouver dans l'environnement en raison (i) des médicaments consommés par les patients puis excrétés, y compris en milieu hospitalier, (ii) de l'élimination inappropriate des médicaments inutilisés et périmés, ainsi que (iii) des effluents des installations de fabrication. Sanofi s'attache à prévenir et à réduire l'impact environnemental des résidus de médicaments, dont les antibiotiques, en agissant sur l'ensemble du cycle de vie de ses médicaments depuis leur développement, en passant par la fabrication jusqu'à leur fin de vie après utilisation par les patients. Conformément à son

Texte original + Prompting

Retro-IA

Libellé	2025
Politiques adoptées pour gérer les questions de durabilité matérielle [résumé]	
Nom(s) des impacts, risques et opportunités associés	Impacts environnementaux liés à l'eau, l'air, le sol et la biodiversité ; Risques liés aux émissions de produits chimiques et pathogènes biologiques ; Opportunités liées à la mise en œuvre de démarches
Nom de la politique	Politique Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) de Sanofi
Questions de durabilité traitées par la politique	Changement climatique [membre], ESRS E2 Pollution [membre], ES
Identifiant(s) des impacts, risques et opportunités associés	PollutionAir;PollutionEau;PollutionSol;UtilisationEau;RejetsEau;UtilisationSubstancesSVHC;RejetsResidusMedicaments;ChangementClimatique;GestionDechets;ProductionResponsableAntibiotiques
La politique est mise à la disposition des parties prenantes potentiellement concernées et (ou) des parties prenantes qui doivent contribuer à sa mise en œuvre.	Vrai
Explication de la manière dont la politique est mise à la disposition des parties prenantes potentiellement concernées et (ou) des parties prenantes qui doivent contribuer à sa mise en œuvre [bloc de texte]	La politique HSE de Sanofi est communiquée via des canaux internes du département HSE et validée par la Direction Générale. Elle est accessible aux parties prenantes internes et externes concernées, notamment les employés, fournisseurs, autorités réglementaires et
Description de la prise en compte des intérêts des principales parties prenantes dans l'élaboration des politiques [bloc de texte]	Sanofi intègre les intérêts et préoccupations des principales parties prenantes telles que les patients, autorités de santé, milieux universitaires, industrie et communautés locales. L'entreprise évalue régulièrement les attentes réglementaires, les avancées scientifiques
Référence à des normes ou initiatives tierces qui sont respectées grâce à la mise en œuvre de la politique	ISO 14001:2015; Règlement REACH de l'Union Européenne; Feuille de route de l'industrie de lutte contre l'antibiorésistance

12 éléments